

ATTESTATION SUR L' HONNEUR
De vie commune

Je soussigné(e)

Né(e) le _____ à _____

Atteste sur l'honneur vivre en concubinage depuis le _____

Avec _____

Né(e) le _____ à _____

Avoir pour enfant(s) à charge
(nom prénoms date de naissance)

Et être domiciliés :

Fait à LINAS le,

signature des déclarants

(légalisation de signature)

Article 441-7 Code Pénal

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».